



Commune de Charantonnay
1260 Avenue du Dauphiné - 38790 Charantonnay
04 74 59 01 42 – 04 74 59 13 96 – www.charantonnay.fr

CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Une session ordinaire du conseil municipal aura lieu en Mairie le

Mardi 10 Mai 2022 à 20h

à la Salle Conseil Municipal

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Charantonnay, le 05 Mai 2022

Le Maire,

Pierre-Louis ORELLE



ORDRE DU JOUR

Information de M Le Maire sur l'utilisation de ses délégations de signature

DELIBERATIONS

FINANCES

Service commun ADS : approbation du prélèvement des charges 2021 sur les attributions de compensation de l'année 2022 par la CCCND ;
Annulation des crédits non encaissés pour la restauration scolaire ;
Tarif des repas du restaurant scolaire communal pour l'année scolaire 2022-2023 ;
Tarif d'utilisation du restaurant scolaire communal pour l'année scolaire 2022-2023 par les enfants amenant leurs repas ;
Tarif d'utilisation du restaurant scolaire communal pour l'année scolaire 2022-2023 par les enseignants
Attribution du marché « Aménagement et rénovation des réseaux humides de la rue de la Verchère »
Autorisation de perception de la part communale de la taxe sur l'éclairage public (TICFE : Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité) par TE 38

CONSEIL MUNICIPAL

Suppression de la Commission Jeunesse et Citoyenneté ;
Suppression d'une délégation de conseiller ;
Coll'in : modification des statuts « changement de nom de la communauté de communes »
Coll'in : Approbation de la convention territoriale globale (CTG) de services aux familles 2022-2025 entre Coll'in et la CAF Isère

TRAVAUX/INFRASTRUCTURES

Approbation des travaux d'enfouissement sur le réseau de distribution publique d'électricité de la route du Charavoux par TE38 ;
Approbation des travaux d'enfouissement sur le réseau d'éclairage public de la route du Charavoux par TE38 ;

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Approbation du règlement de la restauration scolaire

Questions diverses

Point sur l'organisation des élections législatives du mois de juin

Tour de table et expression libre